



# **SOUDURE PASTORALE EN MAURITANIE ET AU SÉNÉGAL EN 2020**

**ALERTE SUR L'ÉTAT DE CRISE POUR  
LES ÉLEVEURS ET AGRO-PASTEURS  
AGGRAVÉ PAR LE COVID-19**

**POUR L'ACTION  
CONTRE LA FAIM.**



**GNAP**



**ACTION  
AGAINST  
HUNGER**  **ACTION  
CONTRE  
LA FAIM**

## ALERTE SUR L'ÉTAT DE CRISE POUR LES ÉLEVEURS ET AGRO-PASTEURS, AGGRAVÉ PAR LE COVID-19

Représentant près de 40% du PIB agricole des pays Sahéliens, l'élevage revêt une grande importance tant sur le plan économique et social que culturel, constituant ainsi un maillon essentiel de l'économie des ménages en milieu rural (OCDE, 2008)<sup>1</sup>.

Au cours des dernières années, le secteur pastoral a subi plusieurs chocs (déficit pluviométrique, épizooties, aléas thermiques, etc.) entraînant une dégradation des ressources et un impact sur les sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages pastoraux. Durant les 4 dernières années, les zones agropastorales du Sénégal et de la Mauritanie ont connu une récurrence de soudure pastorale précoce en lien avec des déficits importants de pâturage et d'eau de surface. La pandémie actuelle s'inscrit dans ce contexte avec un risque et une incertitude accrue pour la survie du secteur et la préservation des moyens d'existence des populations.

“Les stocks de pâturage qui étaient faibles à la fin de la dernière saison des pluies sont maintenant épuisés dans beaucoup de régions.”

Cette présente note décrit et souligne la situation critique des agropasteurs dépendant des zones de production de biomasse du Nord du Sénégal au sud Mauritanien et la manière dont leur vulnérabilité peut être aggravée par les mesures de restriction prises pour contenir la pandémie de COVID-19.

Elle a pour objectif, en s'appuyant sur une description chiffrée, d'inciter les décideurs politiques, les partenaires techniques et financiers ainsi que les acteurs de la réponse à se mobiliser rapidement et à inclure la question pastorale dans les plans de réponse spécifique au COVID-19, à travers des recommandations de court, moyen et long terme.

## SITUATION PRÉ-COVID-19 – DÉFICIT DE PÂTURAGE, ACCENTUÉ PAR DES CAS DE FEUX DE BROUSSE.

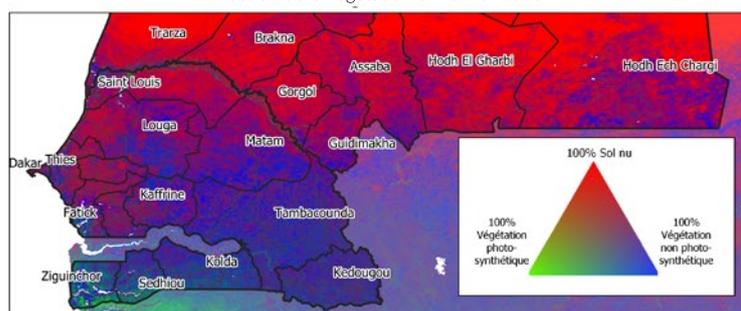
La production de biomasse en 2019 a accusé d'importants déficits dûs à l'arrivée tardive des pluies. Les stocks de pâturage qui étaient faibles à la fin de la dernière saison des pluies sont maintenant épuisés dans beaucoup de régions. Par ailleurs, les déficits de pâturage enregistrés en 2019 ont fait suite à quatre années consécutives de déficits de biomasse observés en Mauritanie et au Sénégal. A cela s'ajoutent des feux de brousse qui ont détruit le peu de pâturage qui existait, aggravant ainsi, la vulnérabilité des ménages pastoraux. Un des constats édifiants que nous avons relevé en faisant une analyse de la couverture de la biomasse sèche à la fin du mois de février 2020, est que 84% des territoires sud mauritanien et 49.63% des territoires nord sénégalais n'est couvert que par du sol nu, sans aucun pâturage (Figure 1). Ainsi, nous avons comparé cette situation présente à une année de bonne production en termes de fourrage au Sénégal et en Mauritanie, en l'occurrence l'année 2010, ce qui nous a clairement montré la différence entre les deux périodes en matière de disponibilité de végétation non photosynthétique ou biomasse sèche.

<sup>1</sup> OCDE, (2008) Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest Potentialités et défis, Paris, France, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 187 p

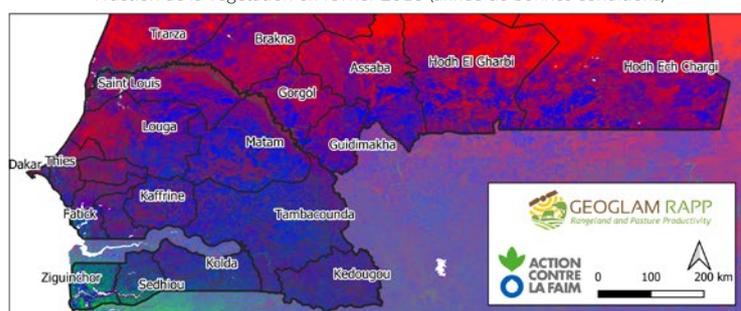
“Les animaux, déjà fortement affaiblis par le manque de pâturage, vont voir leur état d’embonpoint et sanitaire se dégrader fortement durant les mois à venir.”

Figure 1: Couverture de la végétation exprimée comme un pourcentage de sol nu, un pourcentage de végétation photosynthétique et un pourcentage de végétation non photosynthétique pour le mois de février 2020 et 2010.

Fraction de la végétation en février 2020



Fraction de la végétation en février 2010 (année de bonnes conditions)



Les données de fraction de la végétation sont issues du projet GEOGLAM RAPP<sup>2</sup>. La couverture du sol est séparée en trois composantes : la végétation photosynthétique ou végétation verte (en vert), la végétation non photosynthétique ou végétation sèche (en bleu) et le sol nu (en rouge). Ces informations permettent de suivre la végétation même en saison sèche.

En plus du manque de pâturage lié à la mauvaise saison des pluies de 2019, des facteurs viennent ajouter de la pression sur les faibles ressources pastorales :

- Sur la seule période de février - mars 2020 (Figure 2), 43 feux de brousse ont été observés à la fois au Sénégal et en Mauritanie au niveau des sites de surveillance pastorale. Ces feux se sont principalement déclarés dans la région de Tambacounda et au Sud de la région de Louga au Sénégal ainsi que dans la région du Guidimakha en Mauritanie. Ces feux sont parfois causés par les charbonniers dans les zones de replis du bétail. Outre la destruction des ressources fourragères, ces feux ont des impacts sur la faune et la flore.
- Des mouvements importants des transhumants ont eu lieu depuis les zones déficitaires en pâturage vers les zones où les ressources sont disponibles (région de Guidimakha et Gorgol en Mauritanie et région de Tambacounda au Sénégal). Ce qui exerce une pression supplémentaire sur le peu de pâturage restant au niveau de ces régions. De plus, ces fortes concentrations d’animaux risquent de poser des problèmes au niveau sanitaire en cas de maladies animales par une propagation rapide.
- Une nouvelle herbacée, *Diodia Scandens*, est apparue au Sénégal sur la partie sud-ouest de Linguère et au-delà du Ranch de Dollé. Cette herbacée fortement envahissante, n’est pas appréciée par les animaux et sa présence empêche le développement de toute autre type de végétation.
- L’état d’embonpoint des animaux au Sénégal et en Mauritanie est actuellement moyen à passable (ACF, 2020<sup>3</sup>). Les animaux, déjà fortement affaiblis par le manque de pâturage, vont voir leur état d’embonpoint et sanitaire se dégrader fortement durant les mois à venir.

<sup>2</sup> Plus d’information disponible sur : <https://www.geo-rapp.org/> et sur : <http://map.geo-rapp.org/> Guerschman, Juan (2014): Fractional cover - MODIS, CSIRO algorithm. v2. CSIRO. Data Collection. <http://hdl.handle.net/102.100.100/42094?>

<sup>3</sup> Bulletins bimensuels de surveillance pastorale pour le Sénégal et la Mauritanie : [www.sigsahel.info](http://www.sigsahel.info)

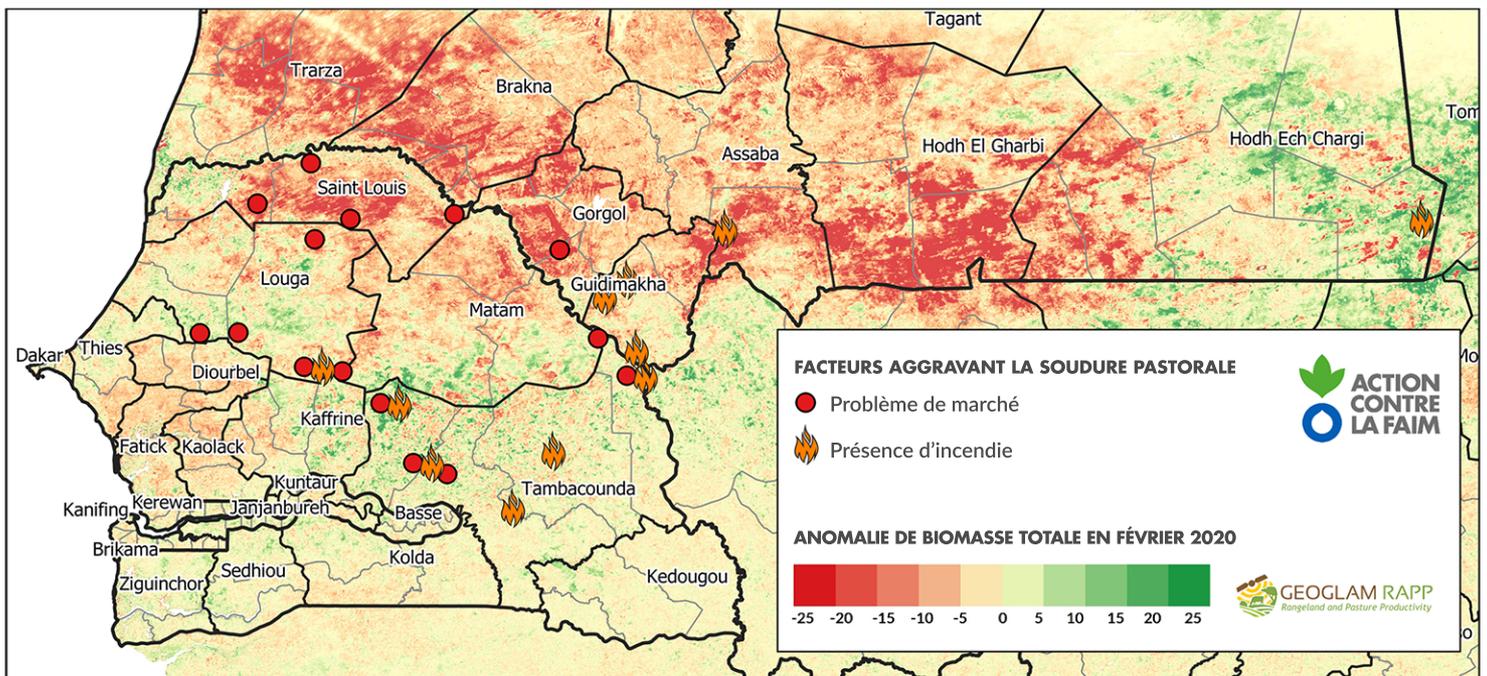


Figure 2: Anomalies de biomasse totale (végétation sèche et verte) en février 2020 issue de Geoglam RAPP avec les facteurs aggravant la soudure pastorale comme les problèmes de fermeture des marchés et la présence d'incendie.

## UNE SITUATION AGGRAVÉE PAR LES MESURES LIÉES À LA PANDÉMIE DU COVID-19

L'épidémie de COVID-19 a entraîné la fermeture des marchés hebdomadaires au Sénégal et en Mauritanie rendant difficile la vente de bétail, l'achat d'aliments bétails et l'approvisionnement en denrées de première nécessité. Cette même épidémie a mené à la fermeture des frontières terrestres en Mauritanie et de certaines régions ce qui va avoir des répercussions importantes sur la transhumance des troupeaux mauritaniens, sénégalais et maliens.

### ➔ IMPACTS DE LA FERMETURE DES MARCHÉS SUR LE PRIX DU BÉTAIL

La fermeture de l'ensemble des marchés hebdomadaires a des répercussions fortes sur les moyens d'existence des pasteurs. Cela a d'ores et déjà été mentionné au niveau de nombreux sites sentinelles (Figure 2) :

- Difficultés à vendre les animaux puisque les acheteurs ne sont plus regroupés au marché dans les régions. Les éleveurs indiquent que des systèmes de ventes parallèles se mettent en place mais que le prix du bétail est fortement inférieur à ce qui était observé sur les marchés avant leur émergence. Si cette tendance se confirme, cela pourrait compromettre les revenus générés lors des fêtes de Korité et de Tabaski (jusqu'à 30 à 50% des revenus annuels). Cette tendance est observée dans les régions essentiellement pastorale qui sont suivies par le système de surveillance d'ACF. Il est toutefois observé une augmentation des prix du bétail dans les villes (ex: Nouakchott) et dans les régions faiblement pastorales à cause des restrictions de transport inter régions.

- Difficultés à acheter les denrées de première nécessité pour les éleveurs qui sont parfois contraints de se déplacer plus loin pour atteindre un point de vente. De plus, le prix des denrées a tendance à augmenter dans certaines localités à cause de la fermeture de ces marchés. Les termes de l'échange ne sont dès lors plus favorable aux vendeurs de bétail.

- Difficultés à trouver l'aliment bétail qui est crucial en cette période de soudure. Une augmentation des prix de l'aliment de bétail est observée dans certaines régions en Mauritanie où le prix du sac de 50kg de rakkal local est passé de 500MRU à 700MRU (augmentation de 40%) depuis l'avènement du COVID-19.

- Difficultés à payer la redevance de l'eau d'abreuvement du cheptel et de besoin domestique à cause d'un manque de liquidité. La pression qui est actuellement exercée sur les forages est importante dû à la récurrence des pannes qui tend à augmenter en période chaude. Cela pourrait conduire à une augmentation du prix d'accès à l'eau et compliquer encore la situation des pasteurs.

## → IMPACTS DE LA FERMETURE DES FRONTIÈRES TERRESTRES SUR LA TRANSHUMANCE ET RESTRICTION DE MOBILITÉ

La Mauritanie a annoncé, le 24 mars 2020, la fermeture des frontières terrestres pour le déplacement des personnes avec le Mali et le Sénégal afin de limiter la propagation du COVID-19. Cela provoque de lourdes conséquences au niveau de la transhumance, essentiellement des troupeaux mauritaniens. En effet, les troupeaux mauritaniens se trouvant actuellement en Mauritanie ne peuvent plus descendre au Sénégal, ni aller au Mali à la recherche de pâturage. Selon la délégation régionale de l'élevage du Gorgol, actuellement 162 120 bovins et 465 600 petits ruminants sont bloqués dans la Moughataa de Maghama (département du Gorgol) à cause de la fermeture des frontières et sont en situation de disette prononcée. La fermeture des frontières est une entrave forte à la mobilité des pasteurs, laquelle est une stratégie d'adaptation essentielle aux chocs climatiques, sécuritaires et sanitaires. De plus, les restrictions de mobilité entre les régions entraînent des augmentations fortes des prix du bétail au niveau des villes où l'offre ne satisfait plus la demande.

Si la fermeture des frontières était amenée à durer, les conséquences seraient encore plus importantes : les troupeaux mauritaniens actuellement au Sénégal ou au Mali pourraient ne pas pouvoir remonter jusqu'en Mauritanie, ce qui entraînerait une très forte concentration du bétail au Sénégal. Cela pourrait mener à une augmentation des conflits entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs dans les prochains mois lors du démarrage de la saison hivernal dans les zones de replis au sud du Sénégal. Les zones les plus à risque de présenter une augmentation de conflits sont les régions de replis du bétail notamment Tambacounda et Kaffrine au Sénégal et Gorgol et Guidimakha en Mauritanie. Un point d'attention particulière est mis sur les zones suivantes : Dendoudy Dow, Mbam, Vélingara, Dollé Dayane, Payar, Koumpentoum, Kounghoul, Bakel, Kathiary et Médina Foulbé au Sénégal.

## RECOMMANDATIONS ET ACTIONS

Afin d'atténuer les impacts immédiats et sur le long terme du manque de pâturage, de la fermeture des frontières et des marchés hebdomadaires dans les zones potentiellement à risque en Mauritanie et au Sénégal, Action Contre la Faim et le Réseau Billital Maroobé recommandent :

### AUX GOUVERNEMENTS, AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES TECHNIQUES :

→ D'agir immédiatement de concert pour intégrer au plan de réponse des Etats, un plan d'urgence pastoral tenant compte des besoins des populations pastorales et agro pastorales

Ce plan devra inclure :

- En priorité, la distribution d'aliments bétail, la vaccination des animaux et l'accès à l'eau pour l'abreuvement du bétail à moindre couts (carburant et maintenance des forages) afin de garantir la santé des animaux et ainsi les moyens d'existence des pasteurs.
- La mise en place de mesures sanitaires et de prophylaxie pour les troupeaux en anticipation dans les zones de concentration d'animaux anormalement élevée (comme près des points d'eau).
- La mise en place d'une filière d'approvisionnement pour assurer la disponibilité et l'accès des denrées de première nécessité.
- Des distributions alimentaires et la mise en place de transferts monétaires afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations affectées notamment des ménages pastoraux.
- Des mesures envers les familles des éleveurs restées au terroir. Par exemple, il pourrait être envisagé la distribution de kits embouche ovine au profit des femmes des éleveurs qui sont restées dans les villages.

Ce plan de réponse devrait être mis en œuvre dans les zones prioritaires, qui peuvent être définies sur base des zones où la concentration en animaux est la plus importante, soit, selon les analyses conjointes du RBM et d'Action contre la Faim, les régions de : Tambacounda (communes de Payar, Moudery, et Goudiry), Louga (commune de Téssekeré) et Matam (communes de Orkodjéré, Ranérou et Houdalahi) pour le Sénégal, ainsi que Guidimakha (moughataa de Ould Yéngé) et Gorgol (moughataa de Maghama) en Mauritanie.

## RECOMMANDATIONS ET ACTIONS

### AUX GOUVERNEMENTS, AVEC LE SOUTIEN DES PARTENAIRES TECHNIQUES :

#### ➔ D'inclure les organisations pastorales dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de réponse

Les organisations pastorales et locales, compte tenu de leur fort ancrage communautaire et de leur connaissance des besoins réels des ménages pastoraux au Sahel, sont les mieux placées pour l'organisation de la réponse et devraient à ce titre être consultées pour l'élaboration de tout plan et toutes mesures concernant les ménages pastoraux. Parmi celles-ci : le Réseau Billital Maroobé (RBM), organisation régionale regroupant la quasi-totalité des associations pastorales de la sous-région, avec 22 organisations au Sénégal et 53 en Mauritanie fédérées par le Groupement National des Associations de coopérative Pastorale (GNAP).

#### ➔ D'accorder une attention particulière au pastoralisme dans la réponse à la pandémie du COVID-19

Il est primordial de mettre en place un cadre de concertation ou comité de pilotage au niveau national pour suivre et évaluer la situation sanitaire et pastorale. Ce comité doit regrouper l'état, les organisations ou ONGs qui travaillent sur les questions pastorales pour prendre des mesures et des décisions envers les populations pastorales victimes directement des effets primaires et secondaires du COVID-19. Il est particulièrement recommandé de :

- Veiller à ce que les plans de réponse à la pandémie COVID-19 fassent référence au plan de réponse d'urgence pastorale.
- Reconnaître la liberté de circuler aux pasteurs, en dépit de la fermeture des frontières, compte tenu du caractère essentiel de la transhumance du bétail pour la région et afin d'assurer l'approvisionnement des marchés à des prix raisonnables.
- Mettre en place des alternatives pour l'écoulement des productions avec des mesures spécifiques de soutien des prix aux producteurs, en limitant les marges intermédiaires (soit par des garanties soit par des mesures de compensations face aux pertes).
- Etablir un plan d'anticipation et de prévention des conflits afin de limiter les conflits agro-pastoraux dans les zones de concentration importante d'animaux, en évaluant les risques au regard du nombre de frontières fermées et de la durée prévue de la fermeture.
- Consulter les organisations pastorales, avant la prise de décisions relatives à des mesures exceptionnelles liées au COVID-19 et susceptibles d'impacter directement les modes de vie et les moyens de subsistance des ménages pastoraux

- Développer des programmes de sensibilisation par les radios communautaires au profit des ménages pastoraux, sur les règles de prévention contre le COVID-19, la situation de la pandémie et la prévention et la gestion des conflits.
- Prévoir des missions restreintes, d'appui et de sensibilisation sur les mesures préventives COVID-19 et les instructions instaurées par les différents gouvernements, afin d'éviter la propagation du virus.
- Disponibiliser et faire la distribution du matériel d'hygiène.

#### ➔ D'anticiper sur des réponses de plus long terme

La crise de soudure pastorale accentuée par les mesures liées au COVID-19 est une crise conjoncturelle. Toutefois, cette crise prend place dans le cadre de changements de fond (crise écologique et changement climatique) auxquels il faut dès aujourd'hui s'adapter avec :

- La mise en place de recherche terrain sur (1) la production fourragère dans la zone du bassin du fleuve Sénégal, et (2) la définition de systèmes de gestion participative des terroirs agro-pastoraux à l'échelle régionale.
- Des mesures de soutien aux agro-pasteurs et éleveurs comprenant tout d'abord l'appui à la structuration des éleveurs en soutenant financièrement le développement des organisations collectives et le développement de leurs activités (vulgarisation technique, fourniture en intrants, représentation et participation à la définition des politiques sectorielles, etc.).
- Des mesures de politiques volontaristes visant à accompagner les éleveurs dans l'adaptation de leurs pratiques dans un contexte de mutation profonde en lien avec la dégradation environnementale et le changement climatique.
- Un accroissement de la surveillance pastorale pour déceler les difficultés majeures au niveau du secteur et anticiper sur l'aggravation de la situation.
- Des mesures favorisant l'identification et l'immatriculation des zones pastorales dans le livre foncier au niveau des communes en vue de sécuriser la mobilité pastorale.

### AUX BAILLEURS DE FONDS :

#### ➔ De mobiliser de façon urgente des fonds pour la réponse.

Il est primordial de mobiliser les fonds à trois niveaux : (1) gouvernements Mauritaniens et Sénégalais, (2) les institutions régionales telles que la CEDEAO, (3) les partenaires techniques et financiers des Etats et des réseaux d'agriculteurs / éleveurs. Nous encourageons les Etats à renforcer leur plan de réponse à la crise et de mettre rapidement à disposition des fonds d'urgence pastorale pour limiter le plus tôt possible les impacts sur la population pastorale.